



 **VILLE DE NIVELLES**

 **CHARTRE GRAPHIQUE 2016**

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Le logotype

Versions

Déclinaisons

Règles d'utilisation

    Taille minimum

    Protection

    Positionnement

    Colorimétrie

Compositions interdites

## INTRODUCTION

La Ville de Nivelles, consciente de l'importance de son image à l'intérieur et hors de ses murs, a entrepris il y a quelques années de relooker son identité graphique. Aujourd'hui, dans une époque d'évolution constante en matière de communication, la Ville de Nivelles s'adapte et actualise son cahier de normes graphiques au profit d'un logo plus dynamique et d'une typographie aérée.

Du logo de départ composé de 3 cercles soudés, nous garderons le «N» aux bases solides, accompagné de ses 2 carrés aux couleurs du drapeau nivellois. Le gris dominant fait référence à la couleur argent du blason de la Ville. Le logo, à la fois simplifié et modernisé, sera accompagné de la mention «Ville de Nivelles» jusqu'à sa prochaine phase d'actualisation.

La typographie reste sobre, sans empattement, mais se tourne dorénavant vers une utilisation plus libre, qu'elle soit sur papier ou électronique.

La Ville de Nivelles peut ainsi, dans sa volonté de perfectionnement, se tourner vers l'avenir en se nourrissant du passé.



## LE LOGOTYPE

> Version tout document, en couleurs, sur fond clair



> Version tout document, en couleurs, sur fond sombre



# LE LOGOTYPE - DÉCLINAISONS

> Déclinaison niveau de gris, sur fond clair



Cette déclinaison doit s'utiliser lorsque le rendu sur lequel repose le logo est imprimé en noir et blanc.

> Déclinaison monochrome noir, sur fond clair



Attention, cette déclinaison s'emploie uniquement lorsque le fond sur lequel repose le logo est imprimé en monochrome.

> Déclinaison monochrome blanc, sur fond sombre



Attention, cette déclinaison s'emploie uniquement lorsque le fond sur lequel repose le logo est imprimé en monochrome.

> Déclinaison contour, sur fond irrégulier



Attention, cette déclinaison s'emploie uniquement lorsque le fond sur lequel repose le logo ne permet pas l'utilisation des versions et déclinaisons précédentes.



# LE LOGOTYPE - RÈGLES D'UTILISATION

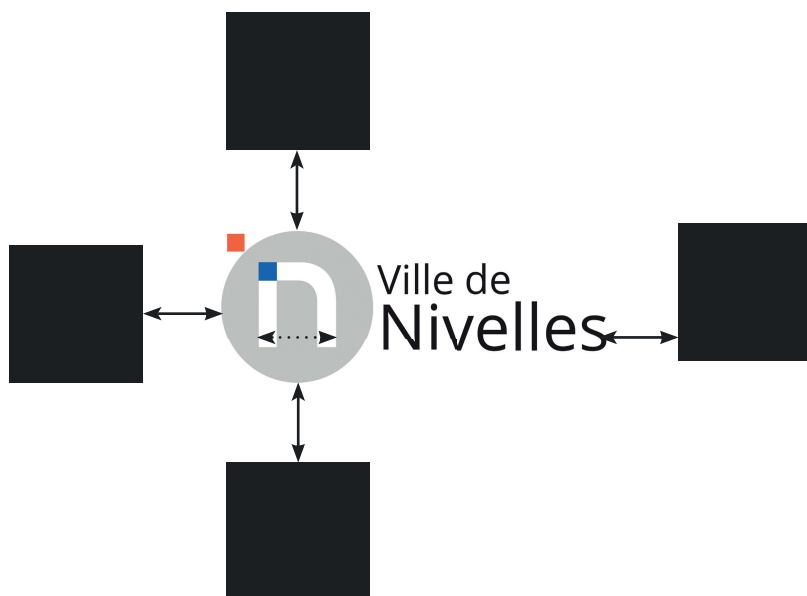
## TAILLE MINIMUM

> Taille minimum, 35 mm de largeur



## PROTECTION

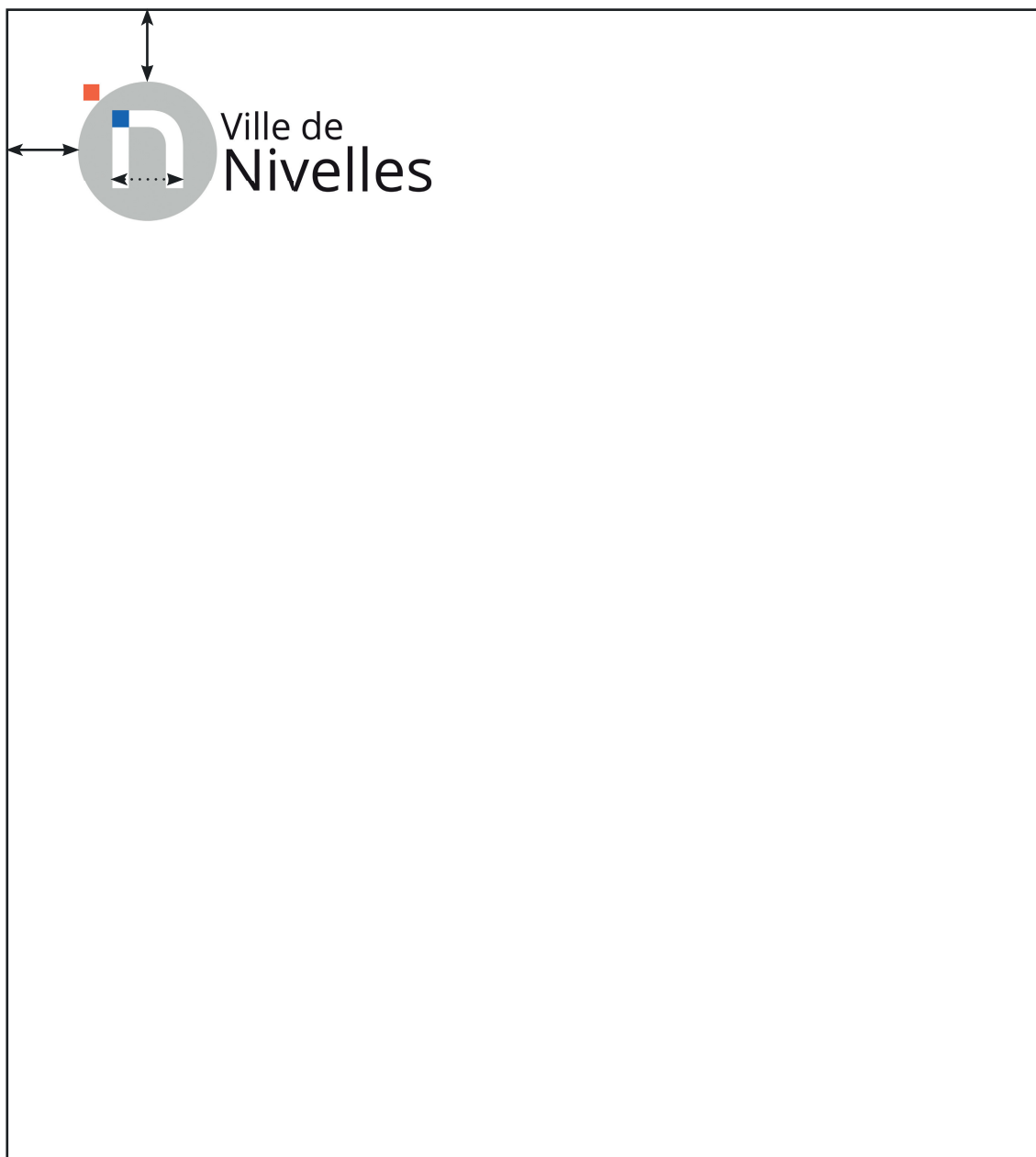
> La zone de protection autour du logo est égale à la distance comprise entre les deux bases du «N»





## POSITIONNEMENT

> La distance entre le logo et le bord du document sur lequel il repose est égale à la distance comprise entre les deux bases du «N»



# COLORIMÉTRIE



R 179  
V 179  
B 179

C 0  
M 0  
J 0  
N 30

#bcbec0



R 0  
V 91  
B 171

C 100  
M 70  
J 0  
N 0

#005ba8



R 241  
V 90  
B 49

C 0  
M 80  
J 90  
N 0

#ed5838



R 35  
V 31  
B 32

C 0  
M 0  
J 0  
N 100

#231f20

# COMPOSITIONS INTERDITES

> Toute inclinaison



> Toute déformation



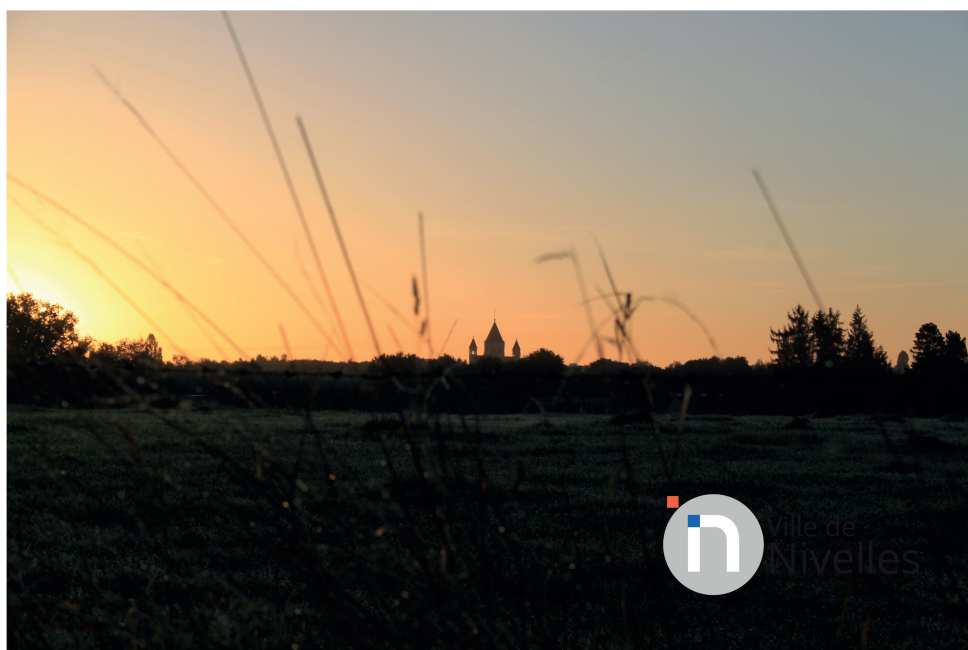
> Tout effet



> Tout changement de couleurs



> Mauvaise version



> Mauvaise déclinaison

